

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER ARUM

Adresse du local : Campus Triolet, Bâtiment 4 – 30 place Eugène Bataillon – 34095 MONTPELLIER

Permanences au local : lundi 10 h à 12 h

Compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration de l'ARUM du 2 février 2024

Présent(e)s : Jeanne ALBERT, Françoise ARDEBILI, Claude BORRAS, Armand BOYAT, André René BOYER, Michèle BOYER, Geneviève BROUSSOUS, Jean CAELEN, Claude DUCHEMIN, Hélène DUFOUR, Susan DURAND, Bernard GAY, Marie-France NOUGUES, Colette ROUSTANT-DELSENY.

Excusée : Lucile LAURENT.

Président de séance : Armand BOYAT.

Secrétaire de séance : Michèle BOYER.

La séance est ouverte à 10 heures.

L'ordre du jour de la présente séance est le suivant :

- 1 - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 novembre 2023.
- 2 - Accueil et présentation des nouvelles élues au Conseil d'Administration.
- 3 - Désignation des membres du bureau de l'association.
- 4 - Questions diverses.

1 - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 novembre 2023.

La question de l'honorariat évoquée lors du dernier conseil est confirmée pour des membres de l'association non-cotisants et vivants, ayant contribué significativement à la bonne marche de l'association par leur action, par leur investissement, par des dons ... Dans ce cadre Bernard CHARLES est le premier à bénéficier de cette qualité.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 23 juin 2023 est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

2 – Accueil et présentation des nouvelles élues au Conseil d'Administration.

Le président félicite les 3 personnes élues au Conseil d'Administration de l'ARUM, lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} février 2024 : Françoise ARDEBILI, Geneviève BROUSSOUS et Colette ROUSTANT-DELSENY, invitées à se présenter.

Françoise ARDEBILI

Suite à une formation d'Agro sup (Ingénieur) en 85, mais ne trouvant pas de travail sur Montpellier où mon mari avait son poste de chercheur enseignant à l'Institut d'Electronique et des Systèmes, j'ai suivi plusieurs formations dont le Certificat d'Aptitudes aux Fonctions de Direction d'Etablissements Sociaux de l'Ecole Nationale de la Santé Publique de Rennes. Mon dernier poste a été celui de directrice d'un Etablissement Enfants et Adolescents Polyhandicapés à Prades le Lez, structure de l'ADAGES jusqu'en juin 2023.

Geneviève BROUSSOUS

De retour en France, à la suite d'une période d'enseignement en Algérie, j'ai obtenu un poste définitif au Collège du Jeu de Mail de Montpellier.

PUIS en 1991, lors de la création des IUFM, j'ai été sollicitée pour encadrer les jeunes professeurs stagiaires qui venaient d'obtenir le CAPES ou l'AGREG. Et j'ai donc mené de front mon enseignement en collège à temps partiel et l'accompagnement des jeunes professeurs stagiaires... Un véritable bonheur...

3 – Désignation des membres du bureau de l'association

Six fonctions étaient définies pour assurer une animation correcte de l'association avec en particulier des fonctions d'adjoint pour subvenir au désigné à la fonction principale lorsque ce dernier ne peut pas exercer sa mission.

Dans ce cadre, la fonction de **secrétaire adjoint(e)** est sollicitée au sein de l'actuel CA. En l'absence de candidature, la question sera reprise lors du renouvellement partiel du CA en 2025.

Michèle BOYER accepte de poursuivre son activité de **secrétaire** de l'association.

Bernard GAY accepte d'assumer la fonction de **trésorier adjoint**.

Claude DUCHEMIN accepte pour un an d'assumer sa fonction de **trésorier**.

Jean CAELEN accepte d'assumer la fonction de **président adjoint**.

Armand BOYAT accepte d'assumer la fonction de **président** pour achever son second mandat de trois ans, donc pour la dernière année.

Le président remercie les membres du CA ayant accepté les responsabilités et qui s'engagent à être suffisamment disponibles pour remplir leur fonction.

4 – Questions diverses

Jeanne ALBERT se dit un peu gênée lors de ses interventions le lundi matin au cours de la réunion du bureau, craignant de déranger. Elle doit être rassurée de la parfaite légitimité de ses interventions et de l'absence de gêne, le lundi matin étant aussi un temps de permanence pour tous les membres de l'ARUM qui le souhaitent et *a fortiori* pour les animateurs d'activité !

Claude BORRAS évoque les questions liées au site ARUM dont il assure le fonctionnement et le maintien, souhaitant, dans la mesure du possible, une aide technique. La discussion fait ressortir que :

- Jean CAELEN qui dispose de bonnes connaissances informatiques et qui utilise lui-même un site personnel, accepte de l'épauler. Une réunion dans ce sens se tiendra prochainement pour envisager l'avenir du site (Claude, Jean et Armand).
- Le site ARUM sera restructuré pour une meilleure présentation de l'ensemble des activités de l'association, la structure actuelle étant dérivée du besoin initial de mettre à disposition de tous, les photos de randonnées et de séjours-randonnées. Le support du site sera envisagé : maintien de la relation avec le gestionnaire qui avait été identifié par Yvan MOREL ou passage à une structure de type OneDrive, plus conviviale.
- Le site universitaire consacré à l'ARUM, non remis à jour depuis plusieurs années, sera revu dès que les codes d'accès seront disponibles.

Jean-Luc BRIBES a acheté trois nouveaux ordinateurs pour remplacer les anciens. La connexion avec internet reste à établir en sollicitant le Centre de Services (Armand).

Le maintien des propositions de voyages et sorties est posée avec le souhait de Simone et Claude de ne plus se charger de leur gestion. Geneviève BROUSSOUS, accepte d'examiner la possibilité de poursuivre cette activité en recherchant d'autres modalités de voyages, sans doute plus courts dans la durée et en métropole pour certains d'entre eux éventuellement. Une petite commission sera créée dans ce sens, Françoise ARDEBILI sera sollicitée.

La séance du Conseil d'Administration est levée à 11 h 45.

Président,

Armand Boyat

Secrétaire de séance,

Michèle Boyer